

naire dans l'auditoire que ce devrait alors être dans les fermes.

Ce qui importe pour nous je pense, en ce qui concerne l'entreposage, tout comme le mode de manutention et de transport dans son ensemble, c'est de nous demander sérieusement où et comment s'acquitter de la tâche le plus efficacement possible et à moins de frais possible pour le producteur.

Le mode de manutention et de répartition dans son ensemble nous pose des difficultés qui sont de vrais défis et encore une fois, je tiens à féliciter le député de Mackenzie, qui semble avoir lu mes discours là-dessus prononcés un peu partout au pays. C'est vraiment un défi que de mettre au point un système qui réponde aussi effectivement et judicieusement que possible aux besoins actuels et d'épargner aux agriculteurs tous frais inutiles, dus à l'incompétence.

Tel est le défi qui se pose et au sujet duquel je serai heureux d'accueillir des suggestions de nos vis-à-vis; il fera l'objet de nos discussions à venir avec les agriculteurs de tout le pays, car c'est à eux surtout qu'il appartient de prendre une décision.

Les cultivateurs ont le droit de savoir ce que les diverses méthodes possibles pourraient leur coûter. En outre, dans une large mesure, ils devraient pouvoir choisir les frais qu'ils devront assumer, compte tenu des dépenses imprévues, des difficultés ou des changements dans leur milieu ou leur façon de vivre que la ou les méthodes impliqueraient. Il me semble qu'il s'agit d'une tâche à laquelle nous devons tous nous attaquer. Étudions ces questions sans parti pris, de façon à résoudre le problème fondamental de trouver une formule aussi efficace que possible pour la manutention et le transport de nos céréales. Voilà pourquoi je m'afflige de voir que les honorables vis-à-vis, au lieu de relever le défi et de parcourir le pays pour parler aux cultivateurs de l'efficacité du régime et des façons de le modifier, se bornent à se demander s'il devrait y avoir plus ou moins de boisseaux à un moment donné à Thunder Bay ou, pis encore, à dire que nous ne devrions pas employer la façon la plus efficace d'acheminer les céréales vers ces élevateurs.

● (4.20 p.m.)

Ils prétendent, au lieu de cela, que nous devrions transporter ce grain d'une manière qui entraîne des frais d'entreposage accrus pour le cultivateur, car en temps ordinaire ces frais lui incombent. La part payée par le gouvernement est calculée sur le grain entreposé à la date du 1^{er} août et n'est en rien touchée par les entrées ou les sorties à Thunder Bay au cours de l'année. Ces frais des petits transferts que font les cultivateurs aux

sociétés des points terminaux, sont moins élevés que ceux qu'exigeraient les mesures proposées par l'opposition. C'est là une manière inefficace et inutilement onéreuse d'utiliser le réseau d'élevateurs. Les députés d'en face n'ignorent certainement pas que c'est nous, en fin de compte, qui faisons les frais de l'inefficacité imposée au réseau ferroviaire, soit sous forme de tarifs plus élevés au sein même du réseau, soit sous forme de subventions payées par le Trésor. Ce n'est pas là, monsieur l'Orateur, le meilleur usage à faire de notre argent; on pourrait l'employer de façon plus utile en assurant l'efficacité du réseau ou en le remettant directement aux producteurs.

Je suggère aux députés d'en face de mettre tout en œuvre pour relever ce défi; qu'ils se joignent à nous pour parler aux agriculteurs de ce problème, celui de faire maintenant, avec célérité et efficacité, les changements qui mettront l'industrie céréalière et les cultivateurs eux-mêmes en possession de tous les atouts possibles afin que leurs activités soient viables et couronnées de succès. Je ne doute pas de l'importance de la famille agricole dans notre grand pays, et c'est à nous de veiller à ce que les éléments du système qui dépendent d'une façon quelconque du gouvernement soient rendus aussi efficaces que possible et cela dans le plus bref délai, afin que le cultivateur lui-même puisse en retirer le bénéfice.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désirerais faire quelques observations sur la motion à l'étude.

Maintes et maintes fois, les députés de l'opposition ont fait état de la possibilité de résoudre le problème de distribution du supposé excédent de grain de l'Ouest.

Avant de parler d'entreposage du grain, il est bien normal de parler de sa distribution. Nous savons, dans l'Est du pays, et en particulier dans le Québec, qu'il est possible de consommer une bonne partie de la production du grain de l'Ouest.

Nous nous demandons toujours pourquoi le gouvernement n'a pas favorisé l'étude de certaines solutions, et ensuite pourquoi il continue à ignorer le problème.

Avant de parler d'entreposage, je suis d'avis qu'il faudrait engranger les excédents et, par la suite, étudier les moyens de les distribuer. A mon avis, la population de l'Est du pays, même si elle est considérable, ne suffirait sans doute pas à consommer les surplus de production de l'Ouest. Ce serait là un moyen d'écouler les surplus, car il faut vivre